

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### CA du Boulonnais

Consultable sur [www.sigale.nordpasdecals.fr](http://www.sigale.nordpasdecals.fr)

La CA du Boulonnais a été créée le 1er janvier 2000 et comporte 22 communes au 1er janvier 2010. L'EPCI est incluse dans le pays du Boulonnais et dans le Scot du Boulonnais.

#### 1. Profil Territoire

##### Un territoire urbain et dense.

Avec une densité de 587 habitants par km<sup>2</sup>, la CA du Boulonnais a une densité supérieure à la moyenne régionale (324 hab./km<sup>2</sup>). L'EPCI est formé des 8 communes du pôle urbain de Boulogne-sur-Mer et d'une partie des communes périurbaines formant l'aire urbaine de Boulogne-sur-Mer. Conséquence de la forte densité et de l'urbanisation du territoire, l'espace artificialisé occupe 22,0% du sol contre 15,9% en région. La surface artificialisée par habitant est par contre plus faible qu'en région (375 m<sup>2</sup> contre 490 m<sup>2</sup>).

##### Les forêts et milieux ouverts représentent 31,5% du sol.

Malgré le caractère urbain du territoire, les espaces naturels sont très présents dans la communauté d'agglomération. Ainsi 31,5% de la surface de l'EPCI est occupée par des forêts ou des milieux ouverts contre 9,6% de l'espace régional. Les prairies sont également plus fréquentes qu'en région (21,1% contre 16,3%) tandis que la surface consacrée à la culture est faible (24,5% contre 56,9% dans le Nord - Pas de Calais).

##### Une densité d'équipements plus élevée qu'en région.

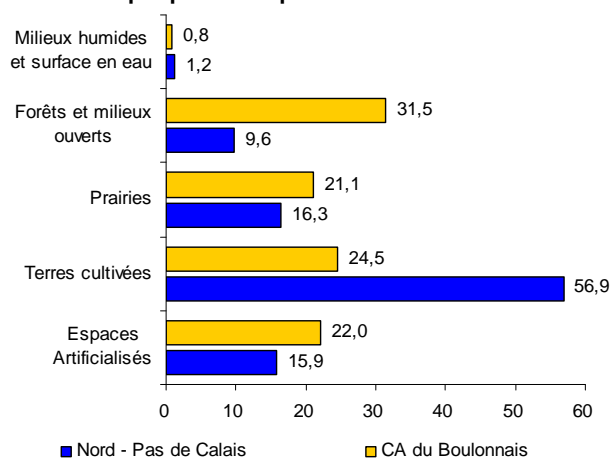
Pour les services aux particuliers et les commerces, la CA du Boulonnais a une densité d'équipements supérieure à celle de la région quelle que soit la gamme. Pour 10 000 habitants, l'EPCI dispose en 2008 de 153 équipements de proximité contre 136 en

région, 47 équipements intermédiaires contre 43 en région et de 19 équipements supérieurs contre 14 en région.

##### Un territoire rayonnant au-delà de ses limites administratives.

L'EPCI a un rayonnement qui s'étend à l'ensemble du Boulonnais. Ainsi, l'aire urbaine de Boulogne-sur-Mer s'étend sur une grande partie du pays du Boulonnais. Cette influence est limitée au nord avec une partie de la CC de la Terre des Deux Caps qui est à la fois sous l'influence de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Le rayonnement de la CA du Boulonnais se traduit par un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs occupés : pour 100 actifs occupés habitant la CA du Boulonnais, 107,8 emplois sont présents dans l'EPCI.

Graphique : Occupation du sol en 2005



Source : Sigale, Région Nord - Pas de Calais

#### 2. Profil Fiscal

##### Une richesse fiscale plus faible et une plus forte mobilisation.

En 2006, la richesse fiscale obtenue en appliquant les taux moyens d'imposition aux bases est de 468 € contre 506 € dans la région

et 588 € en France de province. Cette valeur plus faible se traduit par une mobilisation importante de la richesse : le coefficient de mobilisation est de 1,50 contre 1,25 dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais où la mobilisation est déjà élevée.

### La taxe sur le foncier bâti et la taxe d'habitation ont un poids plus élevé qu'en région.

La communauté d'agglomération se caractérise par un poids plus faible dans le produit fiscal de la taxe professionnelle qu'en région (39,4% contre 54,5%) et même qu'en

France de province 44,9%. Conséquence du poids plus faible de cette taxe, les deux autres principales taxes locales sont plus élevées qu'en région. La taxe sur le foncier non bâti représente 32,3% du produit contre 25,0% en région et la taxe d'habitation représente 27,8% du produit contre 19,6% en région.

## 3. Profil Population

### En 2007, 119 879 habitants.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la population municipale légale s'élève à 119 879 personnes soit 3,0% de la population régionale. Deux tiers de la population vit dans l'une des 4 communes les plus peuplées : Boulogne-sur-Mer (44 800 habitants), Outreau (14 300 hab.), Saint-Martin-Boulogne (11 400 hab.) et Le Portel (10 200 hab.). Deux autres communes de l'EPCI ont plus de 5 000 habitants : Wimereux (7 400 hab.) et Saint-Étienne-au-Mont (5 100 hab.).

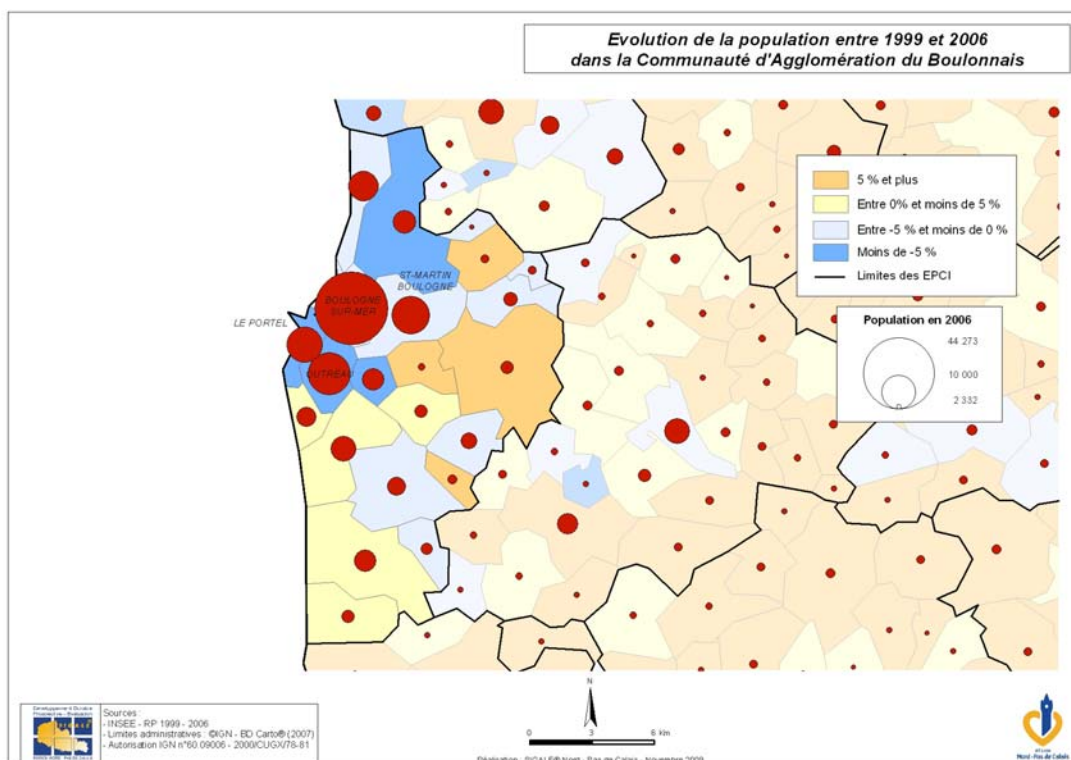
### Une perte d'habitants depuis 1999.

Entre 1999 et 2007, la population de la CA du Boulonnais a diminué de près de 2 900 habitants soit une baisse moyenne annuelle de -0,30% tandis que la population régionale augmentait de 0,08% par an. Cette perte survient après une hausse de 0,26% par an au cours de la période 1990-1999. Au sein du

territoire, les principales communes ont perdu de la population. Seules les communes du Littoral au sud d'Outreau et quelques communes périurbaines ont gagné des habitants.

### Une baisse liée à l'accroissement du déficit migratoire.

La perte de population de l'EPCI entre 1999 et 2007 est liée à un accroissement du déficit migratoire au cours de cette période : les départs plus nombreux que les arrivées entraînent une perte moyenne annuelle de 0,74% contre une perte de 0,31% entre 1990 et 1999. Le déficit migratoire actuel est ainsi supérieur au déficit régional (-0,43%). Le solde naturel correspondant au surplus de naissances sur les décès est quant à lui proche du solde régional (+0,45% contre +0,49%).



### Une population qui devrait se maintenir à l'horizon 2020

Selon les projections de l'Insee, la population de la CA du Boulonnais serait quasiment stable entre 2005 et 2020 dans l'hypothèse où le déficit migratoire se maintiendrait à son niveau observé. Celui-ci serait presque compensé par l'excédent des naissances sur les décès et le déficit représenterait

finalement 1% de la population initiale. Le territoire vieillirait : en 2020, la Communauté d'Agglomération compterait autant de seniors que de jeunes de moins de 20 ans. Dans le même temps, le nombre de ménages augmenterait de 10% sous l'effet du vieillissement de la population et de la diminution de la taille des ménages à un âge donné.

## 4. Profil des Habitants

### Moins de 20 à 29 ans qu'en moyenne régionale.

Parmi les habitants de la CA du Boulonnais, les personnes ayant entre 20 et 29 ans sont moins présentes qu'en moyenne régionale. En 2006, cette tranche d'âge représente 12,6% de la population contre 13,6% en région. A l'inverse, les personnes de 60 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses que dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais (19,1% contre 18,5%). Les jeunes ayant moins de 20 ans de l'EPCI représentent une part proche de leur poids régional (27,9% contre 27,6%).

### Une proportion de retraités plus élevée qu'en région.

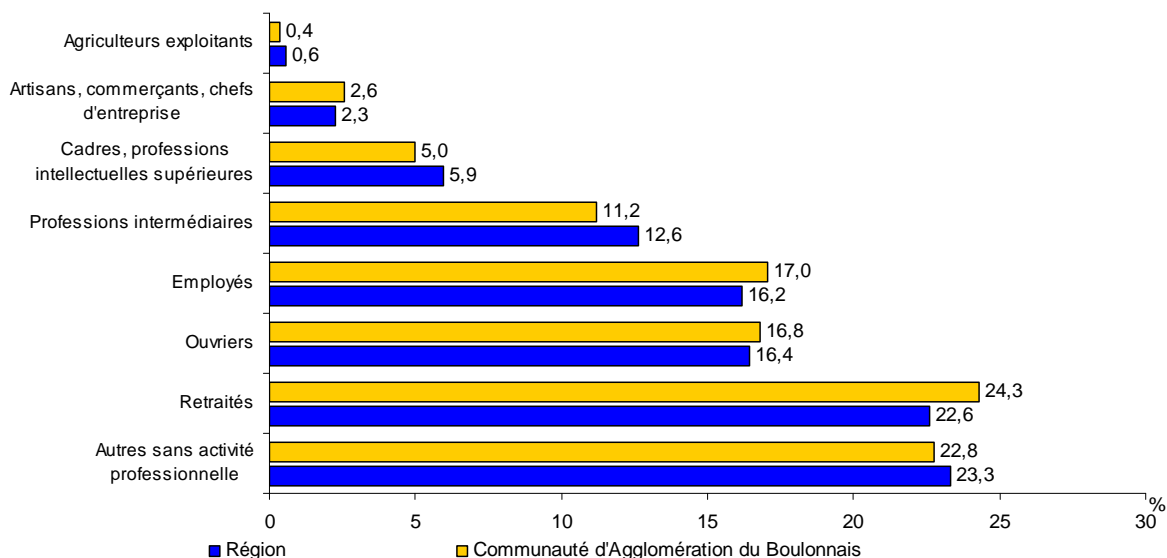
Parmi les habitants de plus de 15 ans en 2006, les retraités sont plus présents dans la CA du Boulonnais qu'en moyenne régionale (24,3%

contre 22,6%). Les ouvriers et les employés sont également plus nombreux dans le pays qu'en région tandis que les cadres et professions intermédiaires sont moins présents sur le territoire.

### Plus d'allocataires de minima sociaux qu'en moyenne régionale.

En 2007, 6 699 habitants du Boulonnais sont allocataires d'un minimum social (RMI, API, AAH). Ces allocataires représentent 5,6% de la population du pays soit une proportion supérieure à la moyenne régionale (4,8%). Les allocataires de la CAF sont également plus nombreux à dépendre principalement des aides perçues. Ainsi, parmi les allocataires CAF en 2007, 23,9% ont un revenu dépendant à plus de 75% des aides versés par la CAF contre 21,6% des allocataires CAF du Nord - Pas de Calais.

Graphique : Répartition de la population des 15 ans et plus par catégorie sociale en 2006



Source : Insee, recensement de la population

## 5. Profil IDH4 (Déclinaison communale de l'Indice de Développement Humain)

### Des difficultés dans les communes les plus peuplées.

Selon la déclinaison communale de l'Indicateur de Développement Humain (IDH4), la CA du Boulonnais a un développement plus faible que la moyenne régionale (0,509). Ces difficultés sont principalement concentrées dans plusieurs communes autour de Boulogne-sur-Mer, Outreau et le Portel. Ce plus faible niveau s'explique à la fois par un revenu médian inférieur, par une population sans diplôme plus élevée et par une surmortalité plus marquée qu'en moyenne régionale.

### Un revenu médian inférieur à la région.

En 2007, le revenu annuel médian déclaré au fisc s'élève à 14 403 € par unité de consommation (UC) soit 800 € de moins que le revenu médian du Nord - Pas de Calais. Conséquence de ce revenu plus faible, la part des ménages non imposables est supérieure à la moyenne régionale (46,6% contre 44,5%). La dispersion du revenu est quant à elle plus importante qu'en région : dans l'EPCI, les 10%

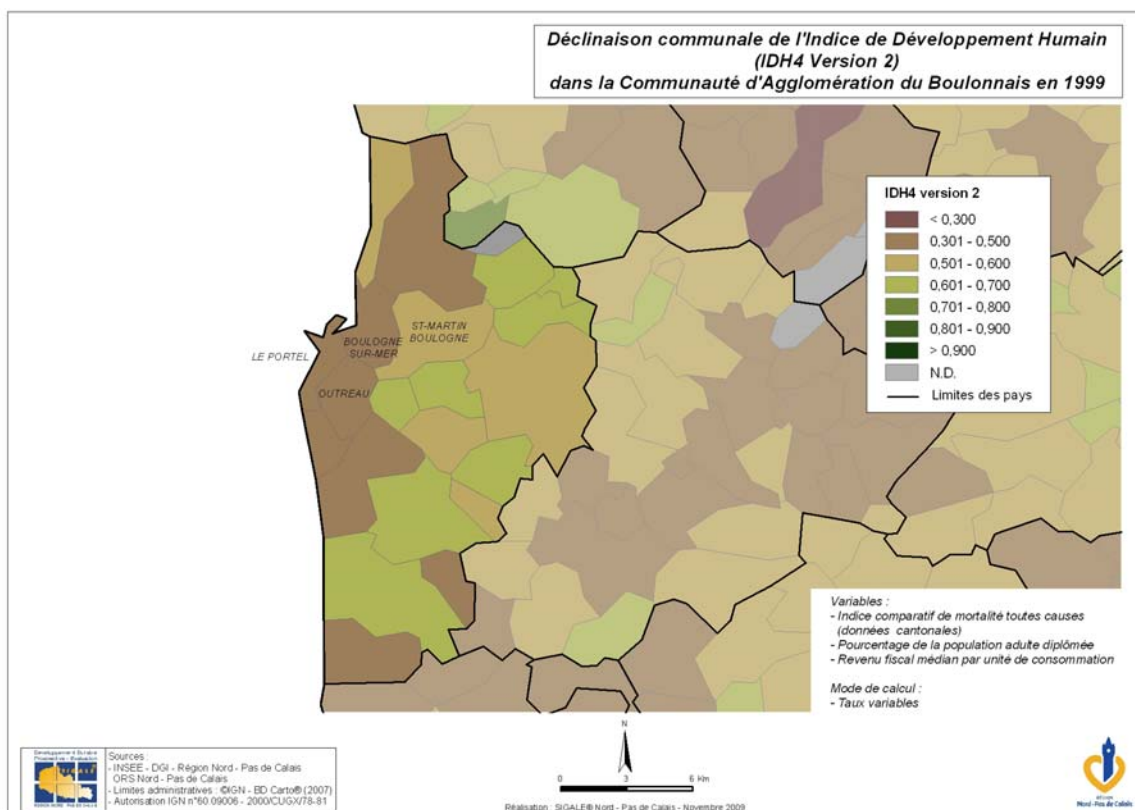
les plus aisés déclarent un revenu 7,1 fois supérieur aux 10% les plus pauvres contre 6,2 fois en région.

### Moins de diplômés qu'en moyenne régionale.

Parmi les personnes de 15 à 59 ans ayant terminé leurs études en 2006, 22,0% n'ont aucun diplôme contre 18,3% en région. A l'inverse, les diplômés de l'enseignement supérieur sont moins nombreux que dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais (20,1% contre 22,4%).

### Une surmortalité supérieure de la moyenne régionale.

Pour les habitants de la CA du Boulonnais, le niveau de mortalité mesuré par l'indice comparatif de mortalité est supérieur à la moyenne régionale pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, l'ICM masculin est de 139,8 dans le pays contre 129,9 en région soit une mortalité supérieure de 39,8% à la moyenne nationale à un âge donné. De même, l'ICM féminin est de 123,6 dans le Boulonnais contre 118,2 dans le Nord - Pas de Calais.



## 6. Profil Éducatif

### Offre de formation.

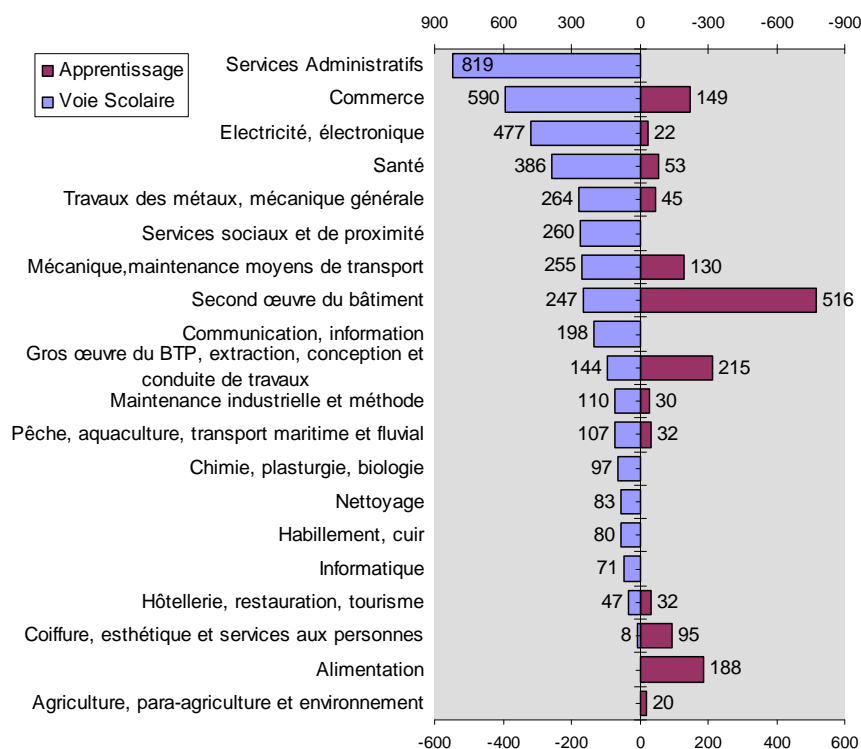
En 2009, 10 lycées généraux ou professionnels sont présents dans la CA du Boulonnais ; 9 établissements offrent également des formations par la voie de l'apprentissage. Pour l'année 2008-2009, 5 770 élèves sont en année terminale dans un établissement de la communauté d'agglomération dont 1 527 élèves par la voie de l'apprentissage. Pour l'apprentissage, les principaux domaines professionnels correspondent au secteur du bâtiment avec 516 apprentis dans le domaine du second œuvre et 215 dans le domaine du gros œuvre et 215 dans le domaine du gros œuvre et 215 dans le domaine du gros œuvre.

### Un accès normal en terminale plus faible qu'en région.

L'accès normal en terminale est moins fréquent pour les élèves habitant dans la CA du Boulonnais que pour l'ensemble des élèves du Nord - Pas de Calais. Parmi les élèves de troisième en 2005, 34,8% sont en terminale générale ou technologique 3 ans après contre 37,7% en région. De même, 9,9% sont en terminale professionnelle 4 ans après contre 11,3% en région. Pour les élèves de sixième, le taux de retard

scolaire est proche de la région avec 22,3% des élèves de sixième en 2008-2009 ayant un an ou plus de retard contre 21,6% en région.

Effectifs de la Formation Initiale en année terminale 2008-2009 pour chaque Domaine Professionnel représenté sur le territoire



## 7. Profil du Marché du travail

### Un taux d'emploi féminin plus faible qu'en région.

Parmi les 15-64 ans habitant dans le pays, 55,4% sont en emplois en 2006 soit une part plus faible que la moyenne régionale (57,0%) et nettement inférieure à la moyenne nationale (63,6%). Cette proportion plus faible de personnes en emploi s'explique par un taux d'emploi féminin inférieur à la région (48,1% contre 50,4%) alors que le Nord - Pas de Calais a un taux très inférieur à la moyenne nationale (58,7%). Ces taux d'emploi féminin sont inférieurs à la moyenne régionale quelle que soit la tranche d'âge considérée.

### Un taux de chômage proche de la moyenne régionale.

Au second trimestre 2009, le taux de chômage représente 13,0% des actifs de la zone

d'emploi du Boulonnais<sup>1</sup> contre 12,8% en région. La zone d'emploi semble avoir été moins touchée par la crise que d'autres zones régionales : alors que le niveau de chômage était de plus de 0,5 points supérieur à celui de la région en 2007 et 2008, ce dernier a progressé moins vite en début d'année 2009 et s'est rapproché du niveau régional.

### L'emploi salarié a augmenté plus vite qu'en région.

Entre fin 2002 et fin 2007, l'emploi salarié a augmenté de +1,2% dans la zone d'emploi du Boulonnais contre + 0,7% dans le Nord - Pas de Calais. Cette meilleure progression

<sup>1</sup> L'EPCI comprend 74% de la population et 82% des emplois de la zone d'emploi.



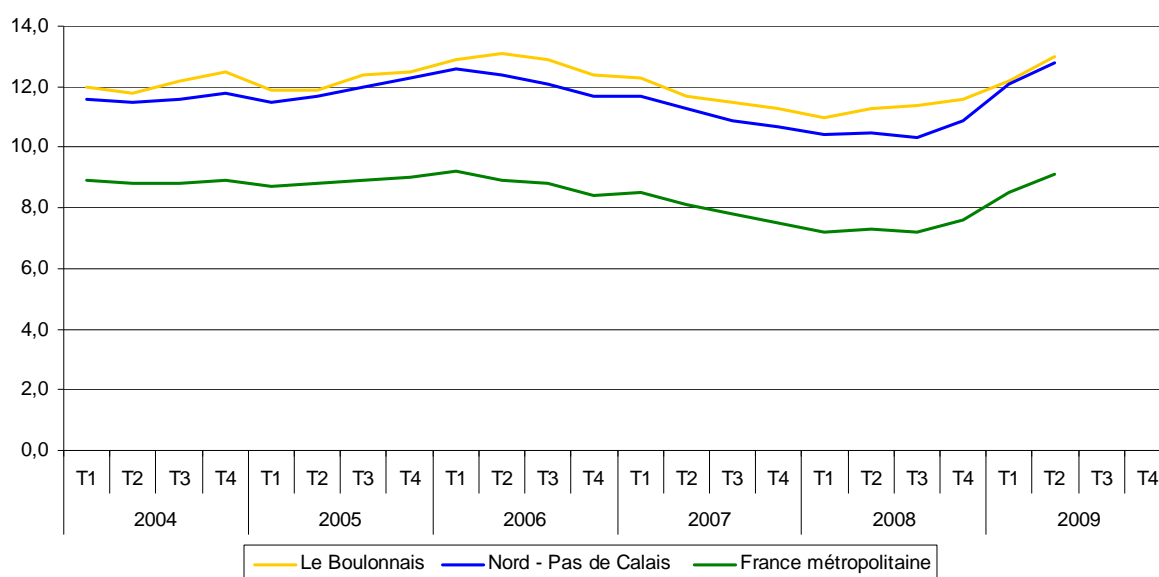
s'explique à la fois par des pertes moins importantes qu'en région dans le secteur industriel (-12,6% contre -14,1%) et par une hausse de l'emploi plus importante dans les autres secteurs. L'emploi non salarié a quant à lui progressé moins vite dans le Boulonnais que dans la région (+3,6% contre +4,8%).

### Plus d'emplois que d'actifs occupés vivant dans la CA du Boulonnais.

La CA du Boulonnais se caractérise par un nombre d'emplois supérieur au nombre

d'actifs occupés vivant dans l'EPCI. En 2006, pour 100 habitants de la communauté d'agglomération ayant un emploi, 107,8 emplois sont présents au sein du territoire. La CA du Boulonnais attire ainsi des actifs vivant en dehors de son périmètre. Les déplacements domicile-travail sont en particulier importants en provenance des zones périurbaines et rurales qui forment le reste du pays du Boulonnais.

Évolution du taux de chômage de la zone d'emploi depuis 2004



Source : Insee, taux de chômage localisés

## 8. Profil Économique

### Un taux de création plus faible qu'en région.

Au cours de la période 2006 à 2008, le taux de création d'établissements a été inférieur à la moyenne régionale et nationale. Pour l'année 2008, ce taux de création représente 10,4% du stock d'établissements contre 10,7% dans le Nord - Pas de Calais et en France métropolitaine.

### Les emplois de service sont moins nombreux qu'en région.

Fin 2007, un peu plus de 40 000 postes d'emplois salariés non agricoles sont présents dans la CA du Boulonnais. Parmi ces postes de travail, les emplois de service sont moins présents qu'en région (58,1% contre 61,5%). Toutefois, les activités de l'hôtellerie-

restauration représentent 3,9% des emplois salariés de la zone contre 2,9% des emplois régionaux. De même, les activités immobilières sont plus présentes qu'en région avec 1,7% des emplois de l'EPCI contre 1,2% des emplois régionaux.

### Le secteur du commerce plus présent qu'en région.

Le commerce fournit plus d'emplois qu'en moyenne régionale (17,1% contre 14,1%). Cette surreprésentation concerne en premier lieu le commerce de gros qui représente 5,7% de l'emploi de l'EPCI contre 3,8% en région. Le commerce de détail est également plus présent qu'en région (9,2% contre 8,5%).

Le secteur de la construction a un poids proche de la valeur régionale (6,7% contre 6,6% en région).



### Fin 2007, l'industrie agroalimentaire représente 7,8% des emplois salariés.

Avec 18,1% des emplois salariés fin 2007, l'industrie a un poids proche de la moyenne régionale (17,9%). Le secteur de l'industrie agroalimentaire est particulièrement présent

dans la CA du Boulonnais avec 7,8% des emplois salariés contre 2,8% en région. Le secteur de l'industrie des équipements électriques et électroniques est également plus présent que dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais (2,1% contre 0,5%).

Tableau : les principaux établissements du territoire

Nom ou Raison Sociale	Effectif	Secteur d'activité
ETABLISSEMENT PUBLIC HOPITAL DUCHENE	1000 à 1999 salariés	Santé, action sociale
COMMUNE DE BOULOGNE SUR MER	500 à 999 salariés	Administration publique
APPLIC CONSTR ELECTRONIQUES ALSACE NORD	500 à 999 salariés	Industries des équipements électriques et électroniques
AUCHAN FRANCE	500 à 999 salariés	Commerce de détail, réparations
ARMATIS NORD	250 à 499 salariés	Services opérationnels
CONTINENTALE NUTRITION	250 à 499 salariés	Industries agricoles et alimentaires
PICKENPACK GELMER	250 à 499 salariés	Industries agricoles et alimentaires

Source : Insee - Connaissance locale de l'Appareil Productif

## 9. Profil Environnement - Santé

### Enjeux environnementaux

Selon l'ouvrage « Profil environnemental » réalisé par la DIREN et la DRIRE, la zone d'emploi du Boulonnais est confronté à 6 enjeux environnementaux :

- la préservation, la gestion et la sécurisation quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- le rééquilibrage entre la façade littorale et l'arrière pays,
- la préservation des milieux naturels du territoire et notamment des sites remarquables,
- la création de conditions d'étalement de la fréquentation touristique dans le temps,
- l'amélioration de la connaissance des pressions qui s'exercent sur le milieu marin,
- la lutte contre le phénomène d'érosion du trait de côte notamment en zones bâties.

### Une densité médicale supérieure à la moyenne régionale.

La CA du Boulonnais se caractérise par une densité médicale supérieure à la moyenne régionale pour les médecins généralistes et spécialistes. Pour 10 000 habitants, 18,0 médecins généralistes sont présents dans l'EPCI en 2008 contre 16,5 dans le Nord - Pas de Calais ou la France métropolitaine. De même, 15,9 médecins spécialistes sont présents pour 10 000 habitants contre 13,9 en région. Cette densité est toutefois inférieure à la moyenne de France métropolitaine (17,4). Entre 2003 et 2008, la densité de médecins spécialistes a augmenté moins vite dans la communauté d'agglomération que dans le reste de la région.

## 10. Profil Logement

### Une hausse de 6,2% du nombre de logements entre 1999 et 2006.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, 57 295 logements sont présents dans la CA du Boulonnais. Par rapport à 1999, 3 300 logements supplémentaires sont présents sur le territoire soit une hausse de 6,2% identique à la hausse régionale malgré la baisse de la population.

Cette hausse plus rapide s'explique en partie par une hausse de 10,9% du nombre de logements vacants et de résidences secondaires ou logements occasionnels tandis que la vacance diminuait en région et que le nombre de résidences secondaires ou logements occasionnels restaient stables. A l'inverse, le nombre de résidences principales augmentait moins vite qu'en région (+5,4%



contre +7,0%). Cette croissance dans un territoire perdant des habitants s'explique par une diminution de la taille des ménages à un rythme proche de la moyenne régionale.

### **Les résidences secondaires représentent 9,1% du parc.**

En 2006, 9,1% des logements de la CA du Boulonnais sont des résidences secondaires ou des logements occasionnels. L'EPCI possède ainsi 9,0% des logements régionaux de cette catégorie alors qu'il possède 3,3% de l'ensemble des logements régionaux. Ces résidences secondaires sont concentrées dans les communes du Littoral. Neufchâtel-Hardelot et Wimereux concentrent à elles 80% de ces résidences secondaires.

### **Moins d'un ménage sur deux propriétaire de son logement.**

Parmi les ménages ayant leur résidence principale dans la CA du Boulonnais, 48,1% sont propriétaires de leur logement en 2006 contre 56,3% dans le Nord - Pas de Calais. La communauté d'agglomération se caractérise

par une part plus importante qu'en région des ménages locataires d'un logement HLM (26,1% contre 19,0%).

### **Plus de résidences principales construites entre 1949 et 1974.**

Parmi les résidences principales de l'EPCI construites en 2004, 43,2% ont été achevées entre 1949 et 1974 contre 30,0% en région. Les logements construits entre 1982 et 1989 sont également proportionnellement plus nombreux qu'en région (15,1% contre 12,6%). A l'inverse, les logements construits entre 1998 et 2003 représentent 3,3% de l'ensemble des logements construits avant 2004 contre 4,0% des logements régionaux.

Entre 2004 et 2008, 2 829 logements ont été autorisés à la construction. Ces constructions représentent 4,9% du stock de logements du territoire soit un rythme comparable au rythme régional (4,8%). Ces constructions englobent à la fois des résidences principales et des résidences secondaires.

## **11. Profil Électoral**

### **Régionales 2004**

Au premier tour, le taux d'abstention est de deux points supérieur à la moyenne régionale (40,6% contre 38,6%). La liste conduite par D. Percheron obtient 34,6% des voix contre 29,9% en région. Les deux autres listes présentes au second tour réalisent un score plus faible que dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais. Au second tour, la liste conduite par D. Percheron obtient 55,0% des suffrages contre 51,8% en région.

### **Présidentielles 2007**

Au premier tour, l'abstention est supérieure à la moyenne régionale (19,1% contre 17,6%). Au premier tour, S. Royal obtient 25,7% des voix

contre 25,0% en région. N. Sarkozy réalise un score inférieur à la moyenne régionale (26,9% contre 27,9%). Au second tour, S. Royal dépasse N. Sarkozy avec 51,0% des voix alors que le résultat est inverse pour l'ensemble du Nord - Pas de Calais.

### **Européennes 2008**

Le taux d'abstention est supérieur à la moyenne régionale (64,8% contre 61,4%). La liste conduite par G. Pargneaux obtient 3 points de plus qu'en moyenne régionale (23,3% contre 20,3%). La liste conduite par D. Riquet réalise un score plus faible que dans l'ensemble du Nord - Pas de Calais (20,1% contre 22,6%).

## **12. Coordonnées**

Communauté d'Agglomération du Boulonnais  
Hôtel Communautaire  
1 boulevard du bassin Napoléon, BP 755  
62 321 Boulogne sur Mer  
Tél : 03 21 10 36 36  
Fax : 03 21 87 48 94  
Site Internet : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)  
Courriel : [contact@agglo-boulonnais.fr](mailto:contact@agglo-boulonnais.fr)

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT  
Hôtel Communautaire  
1 boulevard du bassin Napoléon, BP 755  
62321 Boulogne sur Mer  
Tél : 03 21 10 37 66  
Fax : 03 21 10 36 06  
Courriel : [conseildeveloppement@agglo-boulonnais.fr](mailto:conseildeveloppement@agglo-boulonnais.fr)  
Président : Jean-Roger Bergerat



## Références bibliographiques des fiches territoires

Tableau de bord des territoires réalisé en partenariat entre l'Insee, le Sgar et la Région :

[http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/tableau\\_de\\_bord/TB.htm](http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/tableau_de_bord/TB.htm)

Répertoire des pays et agglomérations :

<http://www.paysagglomérations.com/>

Espace statistiques locales de l'Insee :

<http://www.statistiques-locales.insee.fr/>

Profil environnemental Nord - Pas-de-Calais – DIREN - DRIRE Nord – Pas de Calais

[http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=831](http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=831)

ENJEUX pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais 2007 – DRIRE Nord – Pas de Calais

<http://www.nord-pas-de-calais.drivre.gouv.fr/enjeux2007/sommaire.htm>